

*Mis au vote et approuvé par le Conseil d'administration du 06 Février 2009
et par l'assemblée générale ordinaire du 21 Mars 2009*

I – LES ENFANTS ADOPTES :

Caractéristiques des 13 enfants adoptés en 2008 :

8 filles de moins d'un an nées en Chine
5 enfants du Brésil dont 1 fratrie de 3 (2 filles et 1 garçon) et une fratrie de 2 (1 fille et 1 garçon)

Les départements d'accueil

1 enfant dans chacun des départements : 05, 12, 07, 38, 26,
4 enfants dans le département : 69
2 enfants dans le département : 74
2 enfants dans le département : 06

II – LES ADOPTANTS

10 couples mariés dont 4 couples avec un enfant :

Caractéristiques socio - professionnelles des adoptants :

Profession libérale (2) ; Ingénieur (1) ; Sans profession (1) ; Artisan (2) ; Cadres supérieurs et moyens (7) ; Enseignant/Professeur des écoles (2) ; Employés (5)

Adoption en cours :

Attribution par le MIMDES au Pérou d'un petit garçon de 4 ans avec un handicap le 9 Décembre 2008 (départ de la famille le 9 Janvier 2009 pour l'adoption)

III - ACTIVITE DE L'ASSOCIATION :

1/ L'accueil des candidats

COURRIERS DE DEMANDE D'ADOPTION RECUS EN 2008 : Nous avons reçu et répondu à 390 lettres

Sur ces 390 lettres reçues 21 étaient issues de couples résidant dans des départements où ne nous sommes pas habilités pour l'adoption

(Rappel) : départements où nous sommes habilités pour l'adoption

01-AIN, 03-ALLIER, 04-ALPES DE HAUTE PROVENCE, 05-HAUTES-ALPES, 06-ALPES MARITIMES, 07-ARDECHE, 11-AUDE, 12-AVEYRON, 13-BOUCHES DU RHONE, 15-CANTAL, 26-DROME, 30-GARD, 34-HERAULT, 38-ISERE, 42-LOIRE, 43-HAUTE-LOIRE, 48-LOZERE, 63-PUY DE DOME, 69-RHONE, 71-SAONE ET LOIRE, 73-SAVOIE, 74-HAUTE-SAVOIE, 83-VAR, 84-VAUCLUSE

Sur 369 lettres reçues et envoyées par des couples résidant dans des départements où nous sommes habilités pour l'adoption, nous avons adressé :

- . 101 questionnaires
- . 46 lettres de réflexion sur l'âge des enfants adoptables dans les pays où nous sommes habilités pour l'adoption et notamment pour le Brésil et le Pérou (enfants grands)
- . 53 demandes de documents complémentaires ou infos
- . 169 demandes ont été refusées ; celles-ci ne correspondant pas aux critères des pays où nous sommes représentés.

Sur les 101 questionnaires envoyés :

- . 88 ont été renvoyés complétés par les couples, 13 n'ont pas été renvoyés

Sur les 88 questionnaires reçus complétés

- . 10 lettres de refus ont été envoyées (après étude complète du dossier ces dossiers ne correspondent pas aux critères des pays où nous sommes représentés)
- . 78 propositions d'entretien ont été envoyées

Sur les 78 propositions d'entretien envoyées

- . 30 propositions d'entretiens sont restées sans réponse

- . 48 premiers entretiens ont été réalisés au 31 Décembre 2008 avec des couples référents et 48 rapports d'entretiens rédigés

Suite aux 48 entretiens réalisés :

- . 48 PMR ont été envoyés

Sur les 48 PMR envoyés :

- . 16 sont restés sans suite

Pour mémoire en 2007

534 lettres reçues dont 50 hors département
131 questionnaires envoyés et 48 restés sans suite
48 PMR envoyés dont 4 sans suite

Pour cette année 2008 32 dossiers ont été envoyés dans les pays :

24 dossiers envoyés en CHINE en 2008 (45 dossiers avaient été envoyés en 2007)
4 dossiers envoyés au BRESIL en 2008 (7 dossiers avaient été envoyés en 2007)
4 dossiers pour le PEROU en 2008 (pas de dossiers envoyés en 2007 : nous attendions des précisions sur la constitution exacte des dossiers qui nous ont été donnés par le MIMDES lors de notre mission de Février 2008)

Au 31 décembre 2008 :

109 dossiers sont déposés au CCAA en Chine et en attente d'attribution
Pour info : en 2008 nous avons demandé l'annulation de 9 dossiers au CCAA en Chine suite à naissance, adoption ou séparation/divorce
14 dossiers sont en cours d'étude ou de réalisation avant envoi au CCAA

14 dossiers sont déposés dans des CEJA au Brésil et sont en attente d'attribution
4 dossiers sont en cours d'étude ou de réalisation avant envoi aux CEJA

4 dossiers sont déposés au MIMDES (Pérou) 3 sont en attente d'attribution 1 dossier a été annulé par la famille
Pour info : Fin décembre nous avons appris l'attribution à un couple d'un petit garçon de 4 ans originaire du Pérou porteur d'un léger handicap
4 dossiers sont en cours d'étude ou de réalisation avant envoi au MIMDES

2/ Les suivis post-adoption

Le nombre de suivis réalisés : 38, c'est-à-dire 38 visites à domiciles et 38 rapports rédigés

Pour les enfants adoptés en Chine :

29 suivis post-adoption dont 15 premiers suivis et 14 seconds suivis

Pour les enfants adoptés au Brésil :

9 suivis post-adoption dont :

- 1 premier suivi pour fratrie de 2 enfants
- 1 premier suivi pour fratrie de 3 enfants
- 1 deuxième suivi pour fratrie de 3 enfants
- 3 troisièmes suivis pour 1 enfant
- 3 quatrièmes suivis pour 1 enfant

PROCEDURES D'ADOPTION

Rappel des différentes étapes :

Réception des lettres de candidatures à l'adoption.

A la suite demande des copies des documents remis par l'ASE

Envoi de questionnaires ou de lettres adaptées

Entretien : présentation d'Edelweiss-Accueil, échanges autour du projet d'adoption et remise d'un document d'informations générales

Envoi d'un projet de mise en relation

Après réception du PMR signé envoi aux candidats d'un document concernant le dossier à constituer pour une adoption en Chine, au Brésil ou au Pérou.

Nouvel entretien au cours duquel le dossier du candidat est vérifié

Rencontre avec une famille ayant adopté et apportant un témoignage.

Le couple adoptant envoie ou remet en mains propres au bureau de l'association son dossier constitué
Le bureau après son contrôle, se charge de l'envoi dans le pays

Dans l'attente d'une attribution d'enfant par les autorités compétentes, il est conseillé aux futurs parents de rencontrer des familles adoptives.

Une rencontre a lieu au moment de l'attribution

Une réunion de groupe a lieu avant le départ pour le pays de l'enfant : un document est remis à la famille, concernant le déroulement du séjour sur place, des informations pratiques et les formalités à accomplir au retour en France.

En fonction des pays, après l'arrivée des enfants, 2 à 8 rencontres avec les familles à leur domicile pour les suivis post-adoption doivent être effectuées avec rédaction de rapports.

IV –LES RELATIONS AVEC LES PAYS D'ORIGINE

Des réflexions sont en cours et des démarches sont amorcées pour obtenir une habilitation au BENIN et en BOLIVIE

RELATIONS AVEC LA BOLIVIE :

Un dossier de présentation d'Edelweiss-Accueil a été envoyé au Ministère de la justice de La Paz dans le but de proposer une coopération pour les enfants. Nous n'avons pas de réponse à ce jour .

MISSION AU BENIN POUR UN PROJET HABILITATION

A l'automne 2007 un voyage avait été effectué afin de prendre contact avec les autorités béninoises pour voir si des adoptions étaient possibles dans ce pays. Ce voyage avait permis de comprendre les procédures judiciaires, de se rendre dans l'orphelinat du centre CASE de Parakou avec lequel nous sommes en contact. Des rencontres au ministère de la famille et de la justice nous avaient permis de déposer des dossiers en vue d'un agrément par le Bénin.

Lors de l'année 2008 nous avons fourni des documents complémentaires demandés par le ministère de la justice. A la demande du ministère de la famille Un voyage a été effectué début décembre. Ce voyage a permis de confirmer la volonté d'Edelweiss-Accueil de poursuivre les démarches et nous a apporté beaucoup d'informations :

-Le Bénin s'est engagé dans le processus de ratification de la convention de La Haye et finit de valider un document pour la mise en place de l'adoption internationale. Il a été déclaré par le chef de cabinet du ministère de la justice qu'Edelweiss pourrait être agréé après cette ratification.

-En interne au pays le ministère de la famille agrée les orphelinats et seuls ces derniers pourront effectuer des adoptions internationales.

Nous attendons maintenant la ratification de la convention de La Haye par le BENIN pour mener à terme le projet d'obtention d'un agrément.

RELATIONS AVEC LES PAYS OU DES ADOPTIONS SONT REALISEES AVEC EDELWEISS-ACCUEIL

A/ CHINE (pays convention de La Haye)

Depuis le début de la coopération entre la Chine et Edelweiss-Accueil 116 enfants ont été confiés pour leur adoption et 109 dossiers sont actuellement en attente d'attribution.

8 filles de moins de 2 ans ont été adoptées en 2008

24 dossiers ont été envoyés en CHINE en 2008

14 dossiers sont en cours d'étude ou de réalisation avant envoi au CCAA.

MISSION EN CHINE :

Voyage en Chine pour évaluer les besoins des enfants concernés par l'Aide sur place menée par Edelweiss-Espoir

Edelweiss-Espoir souhaitant s'inscrire désormais dans une action d'aide sur place plus localisée et permettant des relations privilégiées et suivies, deux membres d'Edelweiss-Accueil se sont rendus Mai 2008 en Chine, pour rencontrer Mme Tan Ming Zhu, la directrice de l'orphelinat de Nanchang dans la province du Jiangxi afin d'évaluer les besoins pour les enfants. Composé de plusieurs bâtiments : nurserie, dortoirs, salle de vie commune, salles de jeux, sanitaires, infirmerie, les locaux de cet orphelinat sont modestes mais corrects. Environ 500 enfants dépendent de ce centre dont 400 sont placés en familles d'accueil et la centaine d'autres, pour la plupart handicapés ou porteurs de maladies, vivent au sein de l'orphelinat. 7 jeunes effectuent au sein d'un atelier de Jeunes Adultes Handicapés des travaux manuels qui sont vendus afin d'obtenir de petits revenus. Une première aide financière avait été apportée afin d'équiper les dortoirs des enfants et les salles

communes de purificateurs d'air et éviter ainsi le plus possible les infections croisées entre les enfants. Mme Tan Ming Zhu a évoqué l'importance pour les enfants, d'être placés en Famille d'accueil ou de substitution. Les familles d'accueil peuvent prendre en charge 2 enfants qui sont en relative bonne santé. Ceux-ci pourront suivre la plupart du temps une scolarité en école public. Les enfants les moins handicapés pourront effectuer un apprentissage afin de s'intégrer au mieux plus tard dans la société. Au sein de l'orphelinat, un petit immeuble de six logements abrite six familles de « substitution ». Les six couples élèvent chacun, dans un contexte familial, six enfants de l'orphelinat. La « maman de substitution » est employée par l'orphelinat à plein temps. Le « papa » peut travailler à l'extérieur. La directrice pense que cette solution est la meilleure pour les enfants, mais difficile et coûteuse à mettre en place. Une aide d'Edelweiss-Espoir ira dans ce sens en 2009.

Voyage en Chine pour accompagner les couples d'un groupe ayant bénéficié d'une attribution

Le voyage qui nous a permis de rencontrer La Directrice de l'orphelinat de Nanchang et d'évaluer avec elle les besoins des enfants dans le cadre de l'aide sur place menée par Edelweiss-Espoir a aussi été l'occasion d'accompagner un groupe ayant bénéficié d'une attribution. Nous les avons suivis au début de leur voyage, lors de la rencontre des parents avec leurs enfants et nous avons pu assister aux premières formalités. Le budget nous a manqué pour pouvoir suivre toute la procédure mais ce temps partagé avec un groupe nous a permis de mieux comprendre les procédures de l'adoption en Chine et d'améliorer nos documents établis en direction des futurs adoptants.

Réunion Inter OAA Chine

Une réunion entre OAA habilités pour la Chine a été organisée le 11 Avril 2008 à Paris dans les locaux de Rayon de Soleil. Tous les OAA étaient présents. Un questionnaire proposé par Edelweiss-Accueil a servi de support à cette réunion. Un partage des informations émanant du CCAA, un échange autour des procédures de chaque OAA et des problèmes rencontrés ainsi qu'une mise en commun de détails d'ordre pratique ont eu lieu. A la proposition faite par Edelweiss-Accueil d'une mission commune en Chine, aucun OAA n'a été intéressé. Mais la réunion commune inter-OAA-chine a été unanimement appréciée et il a été proposé de réitérer cette réunion annuellement.

Réunion Inter OAA Chine / AFA

Suite à un échange d'email entre Edelweiss-Accueil et l'AFA, l'idée d'une rencontre entre OAA Chine et l'AFA a été évoquée et elle a eu lieu le 09 Octobre 2008 dans les locaux de l'AFA à Paris. Tous les OAA étaient représentés et 4 personnes de l'AFA étaient présentes.

Cette entrevue a permis de faire connaissance d'échanger des informations.

L'AFA et les OAA se sont entendus sur l'intérêt de continuer à se rencontrer régulièrement...

Edelweiss-Accueil ne comprend pas vraiment l'intérêt qu'il y a eu à implanter l'AFA en Chine alors que les OAA ont toujours fait un travail satisfaisant depuis plusieurs années et qu'une diminution des attributions d'enfants de la part du CCAA était déjà effective depuis début 2006.

B/ BRÉSIL (PAYS CONVENTION DE LA HAYE)

Pour rappel : Le Brésil a ratifié la convention de La Haye et elle est entrée en vigueur le 1er Juillet 1999

Depuis le début de la coopération entre le Brésil et Edelweiss-Accueil 33 enfants ont été confiés pour leur adoption.

14 dossiers de familles enregistrés dans les CEJA sont en attente 2 familles sont parties au Brésil, l'une le 27 novembre 2007 pour l'adoption de 2 enfants (presque 9 ans et 7 ans) à Rio de Janeiro , arrivée des enfants sur le sol français mi-janvier, et l'autre le 13 Décembre 2007, pour l'adoption de 3 enfants (presque 9 ans, 6 ans et 5 ans) à Rio de Janeiro, arrivés en France début février.

Les 2 procédures se sont passées sans problèmes.

Une adoptante est partie en novembre à Rio pour l'adoption d'une fille de 8 ans mais elle est hélas revenue sans elle, suite à des problèmes relationnels qui sont rapidement survenus sur place.

4 dossiers sont en cours d'étude ou de réalisation avant envoi aux CEJA

Organisation au Brésil :

Depuis mai Brigitte Kernbaum a remplacé Dimas Neto en tant que Représentante nationale auprès des autorités brésiliennes et elle fait preuve d'une grande efficacité pour gérer une situation administrative de plus en plus complexe.

Les correspondantes sur place : Béatrice à Rio, Marisa et Céleste à Bélo, Zélia à Recife, Dora et Cristina à Vitoria, Brigitte et Géraldine à Sao Paulo, font toutes un énorme travail pour suivre les dossiers des familles en attente, récolter les informations et faire le lien avec les CEJAIS, nous faire remonter les informations sur les enfants adoptables.

Les pouvoirs donnés à Brigitte pour la responsabilité nationale, à Céleste pour la co-responsabilité auprès de la CEJA de Bélo-Horizone, à Géraldine pour la co-responsabilité auprès de la CEJA de Sao-Paulo, l'information concernant le changement de présidence à Edelweiss-Accueil ont entraîné une charge administrative importante : rédaction de courriers explicatifs, des documents nécessaires...en direction de l'autorité centrale, de la police fédérale nationale, des polices fédérales d'états, des CEJA concernées, des nouvelles responsables.

Nilzete Moraes traductrice à Vitoria suite aux nouvelles dispositions transmises par le consulat du Brésil en France concernant l'arrêt des légalisations des dossiers et l'obligation de les faire traduire au Brésil, réalise avec compétence, rapidité et efficacité les traductions de tous les dossiers des adoptants avant de les transférer aux responsables sur place de chaque état pour qu'ils soient déposés auprès des CEJA.

Au Brésil un fichier informatique national le CNA : Cadastro Nacional de Adoção destiné à enregistrer les informations concernant les enfants adoptables et transmises par les juges de tous les états s'est mis en place tout au long de l'année 2008. Ce fichier va aider à développer l'adoption nationale. Les adoptants brésiliens quelque soit l'état où ils sont domiciliés pourront avoir ainsi connaissance par l'intermédiaire des autorités locales des enfants adoptables de tout le Brésil.

Ceci semble avoir une première incidence actuellement : avant d'interpeller les CEJA pour des adoptions par des familles étrangères, certains juges attendent d'abord que soient réalisées des adoptions nationales (y compris pour les enfants grands, les fratries ...) et c'est très satisfaisant : ces procédures correspondent aux exigences de la convention de la Haye. Les familles brésiliennes adoptent des enfants blancs ou métis dont l'âge peut aller jusqu'à 7/8 ans. (des dizaines de milliers de familles brésiliennes sont en attente d'adoption). De plus, La plupart des 80.000 enfants accueillis dans les « abrigos » ne sont pas adoptables. En conséquence, les délais d'attente pour les familles étrangères s'allongent. L'âge des enfants est de plus en plus grand y compris pour les fratries.

Audio - conférences :

Elles sont moins fréquentes que l'année dernière. Le coût est élevé, il dépend de la durée ainsi que du nombre de personnes participantes et n'est plus pris en charge par la FFOOA comme précédemment.

Le 25/06/2008 : 90 euros et le 08/12/2008 : 45 euros soit un total de 135 euros

Elles sont cependant un outil indispensable en situation d'urgence. La limitation de ce moyen de communication pour des raisons financières est regrettable car l'adoption d'enfants grands requiert des échanges et des prises de position concertées et coordonnées de la part de l'équipe Brésil dont les membres sont éloignés géographiquement les uns des autres.

Travail de réflexion avec Christine Marcepoil (psychologue) par rapport à une situation compliquée (plusieurs séances).

29 aout : Réunion de travail de la commission BRESIL : avec la présence de Marisa Drumond.

30 aout : à Entremont-Le-Vieux : **Pique-nique + temps d'échanges** avec une vingtaine de familles ayant adopté ou en attente d'adoption au Brésil et au Pérou : Pendant que les enfants profitaient du cadre magnifique de la Chartreuse, Marisa Drumond présentait le diaporama sur l'adoption au Brésil qui a ouvert une discussion riche.

Tout au long de l'année visites aux familles et rédaction des rapports de suivi des enfants arrivés en 2006 et 2008
(5 familles, 8 enfants concernés)

Mission au Brésil programmée du 6 au 13 Mars 2009 menée avec une subvention du SGAI sur décision du Ministère Des Affaires Etrangères

Des rendez-vous sont déjà pris auprès de l'Autorité Centrale de Brasilia, et auprès des CEJA de des états d'Espirito-Santo, de Sao-Paulo, de Rio De Janeiro. Des contacts sont en cours avec le Ministère de la Justice.

Travail administratif:

-Les rapports d'activités doivent être transmis à l'Autorité centrale une fois par an
Envoi du rapport d'activités de 2007 : le 15 Avril 2008

-Envoi de rapports mensuels à la police fédérale effectué par Brigitte responsable nationale

-Demande de renouvellement du « cadastramento » (police fédérale) à partir de Septembre avec de nombreuses relances jusqu'en Décembre – Date du certificat de « cadastramento » obtenu finalement le 02/12/2008 valable jusqu'au 02/12/2009

-le credenciamento (autorisation de l'Autorité Centrale) est en cours de validité pendant 2008. La demande de renouvellement devra être effectuée en Mars 2009.

-Un nouveau décret : la portaria n°- 1.272, de 3 de julho de 2008 oblige à des contraintes administratives supplémentaires. Le ministère de la justice procède à un nouvel enregistrement des organisations étrangères ayant des activités sans but lucratif au Brésil. Il a fallu présenter un dossier compliqué à élaborer auprès du ministère de la justice avant le 3 novembre sous peine de retrait de l'autorisation d'Edelweiss Accueil au Brésil. Suite à la réception de ce dossier au ministère de la justice, des documents complémentaires ont été réclamés.

Brigitte Kernbaum est désormais reconnue comme responsable nationale d'Edelweiss-Accueil au Brésil et un enregistrement au fichier informatique du ministère de la Justice a été effectué. Début 2009, un rapport détaillé d'activités portant sur l'année 2007 devra être enregistré sur ce site et ensuite il faudra enregistrer le rapport d'activités portant sur l'année 2008.

S'ajoute donc au rapport d'activités annuel envoyé par courrier à l'autorité centrale le rapport à enregistrer sur le site informatique du ministère de la justice

Les enfants proposés à l'adoption internationale sont de plus en plus âgés. Petit-à-petit les familles prennent conscience de cette réalité.

En accord avec la commission Brésil/Pérou, il va falloir que nous réfléchissions et que nous positionnions sur ces thèmes :

Soutenir les familles postulantes en attente *et expliquer l'évolution de l'adoption au Brésil*

Par rapport aux fratries très nombreuses comment préparer les familles et nous préparer pour les suivis lorsque le Brésil propose de séparer les fratries mais demande que les familles s'engagent à garder des liens ?

C/ PEROU (PAYS CONVENTION DE LA HAYE)

I. VOYAGE AU PEROU

La Subvention accordée par le SGAI après décision du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes a permis l'achat de 2 billets d'avion pour une mission au Pérou.

Deux membres du CA ont donc pu se rendre au Pérou, du 21 février au 2 mars 2008.

Cette mission avait pour but:

- de connaître la réalité générale du PEROU
- de s'imprégner du contexte social actuel
- d'appréhender les processus de protection de l'enfance
- de rencontrer l'Ambassadeur de France à Lima
- de faire connaissance avec Mario Vilela Cornejo, le responsable sur place d'Edelweiss-Accueil et les personnels du MIMDES :
 - * afin de trouver les réponses à nos interrogations en ce qui concerne " la Campaña Angeles que aguardan" et l'adoption en général
 - * afin de développer, consolider les relations établies
- de rencontrer des enfants dans les institutions qui les accueillent
- de visiter un bureau régional du MIMDES, à Cusco
- de tenter d'agir plus pour les enfants de ce pays, au travers de l'aide sur place
- de mieux accompagner, au retour, les familles ayant un projet d'adoption au Pérou

Le Pérou exige l'existence de conventions au niveau de l'adoption internationale. Tous les adoptants doivent présenter leur demande soit par l'intermédiaire de l'autorité centrale de leur pays soit par l'intermédiaire d'un organisme autorisé, dans le cadre de la Convention de La Haye.

Aucune adoption individuelle n'est possible.

Les réunions avec la Secrétaire du Adoptions, Mme Chavez et une avocate du MIMDES, Mme Saenz ont été très riches, longues et fructueuses. Ces personnes très compétentes, nous ont exposé avec clarté toutes les précisions que nous demandions.

Il y a peu de dossiers de familles en attente pour les enfants de la Campaña Angeles que Aguardan.

Madame Saenz nous a incité à faire une demande d'élargissement de notre convention ce qui a été fait. Nous n'avons pas de réponse pour l'instant. Depuis quelques mois, la Secrétaire des adoptions a changé.

L'ambassadeur de France et ses attachées se sont intéressés à notre projet et ont posé beaucoup de questions sur notre fonctionnement et nos perspectives au Pérou. Nous sommes sûrs que le maximum sera fait pour que les visas des enfants soient délivrés dans les meilleurs délais possibles.

Avec un psychologue de l'INABIF (Programa Integral Nacional Para el Bienestar Familiar), nous avons rendu visite aux 43 enfants de 2 à 12 ans et au personnel du Foyer Arco Iris à Lima. Les enfants viennent de la rue,

des bidonvilles du Nord et de l'Est de Lima et, quelquefois de la province. Les parents ont des problèmes de drogue, d'alcoolisme. Ils abandonnent leurs enfants. Les enfants sont placés ici par décision judiciaire ou de l'INABIF et attendent d'être rendus adoptables.

Il nous paraît important de réfléchir au changement qui intervient quand l'enfant quitte ce milieu au moment de l'adoption.

A Cusco, nous avons rencontré Mme Farfan, assistante sociale au bureau du MIMDES.

Ce bureau a en charge les adoptions nationales et organise les apparentements entre les enfants adoptables et les adoptants péruviens de cette ville et de sa région.

Les adoptions internationales sont toutes gérées à Lima sous la responsabilité de la secrétaire nationale du MIMDES.

Madame FARFAN accueille les familles étrangères désignées par le bureau des adoptions de Lima pour des enfants de Cusco qui n'ont pas pu bénéficier d'une adoption locale.

Nous avons, également, visité l'Association d'aide à l'enfance Grupo HUCH'UY RUNA

Les objectifs de l'équipe éducative sont les suivants :

- apprendre aux enfants à ne pas être opprimés
- leur enseigner la culture andine pour qu'ils en soient fiers
- leur permettre de construire leur vie

Ce sont des enfants originaires de la campagne environnante ou de Cusco nés dans des familles extrêmement démunies.

Ces enfants pauvres issus de milieux très défavorisés en situation de violence et d'alcoolisme trouvent à l'institution le respect mutuel, la compréhension, la solidarité, le partage la joie, une nourriture équilibrée. Ces enfants ne sont pas adoptables.

II. REUNION AVEC LES FAMILLES POSTULANTES

Le dimanche 6 avril 2008, l'équipe Pérou a invité, au siège d'Edelweiss-Accueil, les 4 familles qui avaient signé un PMR pour une démarche d'adoption au Pérou. Nous avons, ainsi, pu leur faire part de ce que les services du MIMDES nous avaient expliqué et les guider efficacement pour une bonne constitution de leur dossier.

La réunion s'est terminée par le visionnement d'un diaporama du voyage puis par le partage d'un pique-nique mis en commun.

III. PIQUE-NIQUE « ENFANTS GRANDS »

Le Dimanche 31 août, les familles postulantes pour le Pérou étaient conviées au pique-nique annuel Brésil-Pérou.

IV. REACTUALISATION DES DOCUMENTS

Tout au long de cette année, la Commission Pérou a beaucoup travaillé pour mettre à jour les documents en direction des familles et les rendre conformes aux attentes des services de l'adoption du MIMDES. Nous avons eu des relations constantes et fructueuses avec notre représentant à Lima.

V. PREPARATION DE L'ADOPTION AU PEROU

4 dossiers ont été envoyés au PEROU en 2008 dont un a été arrêté par le couple.

Le 12 décembre, un enfant vivant en institution à Arequipa, a été attribué à l'une des familles postulantes. L'adoption aura lieu en janvier 2009.

4 dossiers sont en cours d'étude ou de réalisation avant envoi au MIMDES

V- RELATIONS AVEC LES CONSEILS GENERAUX , LES AUTRES OAA, LA FEDERATION...:

AVEC LES CONSEILS GENERAUX

Des échanges téléphoniques ont lieu ponctuellement pour des problèmes particuliers concernant certaines familles

AVEC LA FFOAA (Fédération Française des Organismes Autorisés d'Adoption)

Edelweiss Accueil est affiliée à la FFOAA (Fédération Française des Œuvres d'aide à l'Adoption), la plus importante des fédérations d'OAA puisqu'elle réunit 27 OAA sur la cinquantaine qui existe en France. De plus, Edelweiss-Accueil est membre du Conseil d'administration de la FFOAA

Cette affiliation permet à Edelweiss Accueil de recevoir des informations (mais aussi d'en faire remonter le cas échéant) venant des instances dirigeantes que sont le Ministère des Affaires Etrangères, l'Autorité Centrale française pour l'Adoption Internationale et le SGAI (Secrétariat Général pour l'Adoption Internationale). En effet la FFOAA participe aux réunions regroupant les fédérations d'OAA et le SGAI.

De même, la FFOAA diffuse les informations qu'elle obtient auprès du Conseil Supérieur de l'Adoption, du CNAOP (Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles) et de l'AFA (Agence Française pour l'Adoption). Ainsi, elle suit actuellement la réforme en cours de l'adoption.

La FFOAA organise également des formations qu'elle propose aux membres actifs des OAA. Ces formations évoluent en fonction des besoins en compétences des OAA et peuvent concerner des thèmes aussi variés que l'informatique, la psychologie de l'enfant ou le suivi des familles. (participation d'Edelweiss-Accueil au stage d'informatique)

En 2008 , Edelweiss-Accueil a participé :

- le 2 Février à la réunion régionale de Lyon
- le 29 Mars au Conseil d'administration et à l'assemblée générale à Paris
- le 15 Novembre au Conseil d'administration à Paris

Cette année 2009, des conventions d'objectifs sont en train de se mettre en place. Elles seront la contrepartie à l'obtention de subventions et Edelweiss accueil s'est d'ores et déjà engagé dans cette nouvelle démarche.

AVEC ENFANCE ET FAMILLE D'ADOPTION – EFA :

Une réunion a eu lieu à FRANCIN (Savoie) le 15 Novembre 2008 sur le thème « situation de l'adoption et des enfants dans les pays d'origine) avec l'UNICEF, les AMIS DES ENFANTS DU MONDE, PASSERELLE, APAEC, et des Correspondantes de l'AFA

VI- VIE DE L'ASSOCIATION :

⇒ FONCTIONNEMENT D'EDELWEISS-ACCUEIL

Environ 50 personnes participent au fonctionnement d'Edelweiss-Accueil

7 responsables sur place dans les pays (6 au Brésil et 1 au Pérou)

Des responsables du BLAS en Chine

60 bénévoles environ s'investissent pour l'association à plusieurs niveaux :

- conseil d'administration
- commissions de lecture de demandes d'adoption
- commissions par pays
- constitution et rédaction des dossiers administratifs
- constitution et rédaction des notices, brochures, documents en direction des adoptants
- rédaction des fiches, des plaquettes de présentation d'Edelweiss-Accueil, de la lettre d'informations
- comptes-rendus des divers CA, commissions et réunions
- relations avec les pays étrangers
- accueil et accompagnement des familles en attente d'adoption
- témoignages d'adoption
- commission de suivis des enfants : suivi et rédaction des rapports nécessaires concernant les enfants et leurs familles après l'arrivée en France des enfants
- site web et extra net

Conseil d'administration : 13 membres actifs

6 réunions du conseil d'administration ont été nécessaires pour décider des orientations et de l'évolution du fonctionnement d'Edelweiss-Accueil par rapport aux exigences administratives de la France, du Brésil, du Pérou, de la Chine et par rapport aux familles en attente d'adoption.

Commissions de lecture des dossiers des postulants à l'adoption : 29 membres actifs répartis en 4 groupes locaux (un groupe complémentaire créé en octobre 2007 région Loire/Rhône)

Pour l'année 2007/2008, il y a eu 17 commissions lecture réparties sur 4 groupes : groupe Loire/Rhône (composé de 5 personnes), groupe Nances (7 personnes), groupe Ugine (4 personnes) et le groupe Loire/Ain (le petit nouveau, 4 personnes).

Groupe Loire/Rhône : 4 commissions

Groupe Nances : 4 commissions

Groupe Ugine : 5 commissions

Groupe Loire/Ain (petit nouveau) : 3 commissions

Les séances se sont tenues à peu près tous les 15 jours du 15 sept (1ère commission) au 5 juillet (la dernière) Vers le mois de mai/juin, un planning sur l'année scolaire est soumis aux commissions. et peut être réajusté selon les disponibilités de chacun.

Les entretiens avec les postulants ont été assurés par 26 personnes soit 14 binômes (3 binômes en Haute-Savoie, 2 binômes en Savoie, 1 binôme en Isère, 5 binômes en Rhône/Loire, 2 binômes dans l'Ain)

Commission suivi des enfants adoptés

Un travail régulier a été conduit tout au long de l'année 2008

2 supervisions en présence de Christine MARCEPOIL, psychologue, ont eu lieu en mars et novembre 2008.

Il a été recommandé que tous les membres effectuant des suivis assistent aux supervisions.

L'équipe Suivis Post-Adoption compte une vingtaine de membres formés et bien répartis géographiquement. On peut toutefois constater qu'il serait appréciable d'avoir dans l'équipe des membres situés sur le département 69 et surtout dans les départements du sud de la France (06, 30, 34, 83 ou 84). Il pourrait être envisagé de faire une formation interne.

Commissions par pays

Leurs missions:

- réfléchir sur la réalité de l'adoption dans ces pays
- rédiger des documents pour améliorer l'information aux familles et pour mieux les accompagner
- rédiger des courriers et les dossiers en direction des autorités françaises et étrangères
- obtenir les renouvellements d'autorisations, de conventions, de contrats.....
- réaliser tout le travail nécessaire pour l'organisation des adoptions

Délégations départementales

Rappel : Le but des délégations départementales est double :

- Permettre d'avoir 1 ou 2 référents avec 1 suppléant chacun, par département ou groupe de département pour se mettre en conformité avec le décret d'Avril 2002 concernant les OAA en l'entourant d'une équipe (section II, Art. 9, 1°)
- Constituer des équipes départementales pour dynamiser et créer des relais locaux d'Edelweiss selon les possibilités et les disponibilités de chacun(e)

Diverses actions ont été menées pour faire aboutir ce projet :

2008 a été une année importante où le projet de mettre en place d'une part, des comités d'animation départementaux et d'autre part, de nommer des référents dans chaque département qui puissent être en lien avec les Conseils généraux, a commencé à prendre forme.

Les délégués départementaux

Les objectifs et les missions des délégués départementaux ont été définis et validés par le CA du 12 Mars 2008. Après accord du CA, des membres actifs d'Edelweiss Accueil ont été contactés pour devenir délégués officiels d'Edelweiss au sein des départements. Le CA du 12 MARS 2008 a ainsi pu procéder à la nomination de référents pour les départements (01-71) (73) (74) (69) (11-34-13-30-84) (38) (42) (12-48-15) (26-07) (83-06-05-04) pour assurer les liens avec les Conseils Généraux (convocation à des réunions, rencontres diverses, avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance..)

Les comités d'animation départementaux

2008 a vu aussi se constituer des comités d'animation départementaux. Trois réunions ont ainsi pu être organisées afin de permettre aux familles de se rencontrer, d'échanger, de faire part de leurs besoins et d'envisager soit des animations festives, soit des réunions à thème.

Le 5 juillet 2008, à Chirac en Lozère, à l'initiative d'un référent départemental de la Lozère, une première réunion a regroupé des familles d'Edelweiss venant des départements 48, 34, 30, 12 et 11 ainsi que des membres du CA. Après une présentation d'Edelweiss-Accueil et d'Edelweiss-Espoir grâce à 2 diaporamas, les bases pour créer une équipe locale d'animation ont été posées. Cet après-midi a permis aux personnes présentes de se connaître, de partager un bon moment et d'échanger sur les difficultés liées à l'attente d'un enfant

Ce fut ensuite le tour de familles des départements 73 et 74 de se réunir à Méry en Savoie, le 13 septembre 2008. Cet après-midi, organisée par un référent départemental de la Savoie fut là aussi très riche et très fructueuse pour les familles et les membres du CA présents ; après la présentation d'Edelweiss-Accueil et d'Edelweiss-espoir, les échanges ont été nombreux et ont permis de constituer une équipe motivée pour prendre en charge des animations locales. Là encore, le thème de l'attente a été très présent. A noter qu'une participation financière a été demandée à tous les participants : l'objectif étant de ne pas puiser sur les fonds d'Edelweiss-Accueil mais que chaque animation proposée permettent de subvenir à ses propres frais.

Les initiatives locales

Le comité d'animation 73-74 a initié 2 animations.

Ce fut d'abord une grande soirée festive le 18 novembre 2008 où le public a pu apprécier la prestation de la chorale « Le chœur du lac » et du groupe « Drink avenue », ainsi que les crêpes et le cidre. Les fonds récoltés ont permis de financer des projets d'Edelweiss-Espoir en direction des enfants qui grandissent dans leur pays d'origine.

Le 29 novembre 2008, une réunion a été organisée à Bonne sur Menoge (Haute-Savoie) : une psychologue, madame DULLIAND, est intervenue sur le thème de l'attente avant l'adoption, thème qui a été retenu lors de la rencontre du 13 septembre suite aux nombreuses demandes de soutien. Cette conférence/débat a remporté un vif succès et a permis au public présent de cheminer sur la voie de la parentalité par adoption.

Les perspectives

Une réunion est d'ores et déjà programmée à Jaillans dans la Drôme (17.1.2009)

Les premières pierres ont été posées pour faire rayonner Edelweiss-Espoir dans les départements et répondre aux besoins des enfants restés là-bas et des parents et futurs parents ici.

Il reste des départements à couvrir par les référents départementaux : cela se fera au fur et à mesure des engagements des membres actifs, dans le respect des principes retenus en CA.

La voie est maintenant tracée pour les comités d'animation départementaux : certains groupes de départements commencent à frémir, espérons qu'ils puissent poursuivre et organiser d'autres moments de rencontre afin de poser les jalons vers des actions de proximité.

⇒ ORGANISATION D'EDELWEISS-ACCUEIL

1/ Le fonctionnement administratif de l'association est facilitée :

- Par le travail à temps partiel de 2 secrétaires (21 + 12 heures par semaine)
- Grâce à l'utilisation d'un outil informatique (extranet). *

*** Base de données « extranet » :**

Des améliorations ainsi que des développements complémentaires ont été effectués et sont en évolution constante.

Rappel :

- ✓ La base de données est accessible par Internet à tous les titulaires d'identifiants
- ✓ Les données concernant les adhérents et les adoptants sont disponibles. Les données sont accessibles grâce à des liens entre les noms d'orphelinats, de familles, d'enfants, de pays, etc.
- ✓ Le suivi des dossiers est possible en temps réel grâce aux mises à jour réalisées systématiquement par les secrétaires de l'association
- ✓ Une attestation de confidentialité a été élaborée et signée par les membres actifs de l'association.

⇒ INFORMATIONS POUR LES FAMILLES

1) Organisation en plus de l'assemblée générale et des réunions de CA et du travail dans différentes commissions:

. d'une réunion d'information avec les familles avant leur départ en Chine

Et dans le cadre de la départementalisation : (cf. paragraphe délégation départementale)

- . d'une réunion à CHIRAC (Lozère)
- . d'une réunion à MERY (Savoie)
- . d'une réunion à BONNE SUR MENOGE (Haute-Savoie)

2) Edition d'une lettre d'information en Janvier diffusée en direction des adhérents, des adoptants, des familles en attente d'adoption, de la MAI, des 24 conseils généraux, des interlocuteurs étrangers. Cette lettre rédigée par plusieurs membres actifs est le reflet des activités marquantes d'Edelweiss-Accueil tout au long de l'année.

La lettre d'Edelweiss-Espoir était jointe à l'envoi de cette lettre et le lien entre les 2 structures a pu ainsi être réaffirmé.

3/ Rénovation, amélioration, actualisation du site Web : cette présentation invite à découvrir les objectifs, l'éthique et les activités d'Edelweiss-Accueil. Le site est de plus en plus consulté

Historique

10 juin 2007 : Mise en place d'un outil de suivi statistique

Juillet à novembre 2007 : Refonte complète du site à la norme W3C pour une meilleure visibilité/lisibilité et pour améliorer et accélérer la communication

Quelques chiffres généraux :

Depuis Juin 2008

18570 visites
(930 visites/mois)
62730 pages vues
3,38 pages vue/visites

Sur 18570 visites
16556 en provenance de France (via 630 villes)
Soit : 89%

21 en provenance de Chine (via 10 villes)
1993 en provenance d'autres pays (59 pays)

Les faits marquants :

- 1er décembre 2007 : Mise en place du nouveau site
- 1er janvier 2008 : Mise en ligne des dates de coupures pour l'adoption en Chine

Incidence de la mise en ligne des dates de coupure de l'adoption en Chine
(Évolutions des statistiques entre juin et décembre de 2007 et 2008)

- Visites : +205% (2473 → 7552 visites)
- Pages visitées : -42% (5 → 3 pages par visites)
- Temps moyen passé sur le site : -59% (2mn50s → 1mn10s)
- => Une majorité de visiteurs viennent uniquement consulter les dates de coupures ...

Conclusions :

- Le site remplit son rôle « informatif »
- Sa visibilité s'est accrue.
- La communication vers les membres Edelweiss va s'accroître tout en réduisant les coûts pour l'association (mise en ligne des lettres annuelles ... infos sur la départementalisation etc)...

(cf en annexe : statistiques concernant les visites du site)

⇒ RENCONTRES CONVIVIALES

Un pique nique a eu lieu le premier juin entre les familles adoptantes ou en attente d'adoption et tous les membres d'Edelweiss Accueil

Une rencontre entre les familles ayant adopté aux Brésil et Pérou a été organisée le 30 Août.

⇒ SUBVENTIONS ACCORDEES, DONNS, ADHESIONS

Pendant l'année 2008 :

* Des subventions nous ont été octroyées par :

- Le SGAI (Secrétariat Général de l'Autorité Centrale pour l'Adoption Internationale – ex M.A.I) :
2 900 euros pour une mission au Brésil et pour l'achat de mobilier de bureau

- Le conseil général de Savoie :
1700 euros pour des frais de fonctionnement

* Des dons pour un montant de 1.313,62 euros nous sont parvenus de familles adoptives

* 169 personnes ont adhéré à Edelweiss-Accueil (coût de l'adhésion : 10 €) dont 87 membres actifs et 82 membres associés

Il est à noter que l'impression de la lettre a été effectuée à titre gracieux par un papa adoptif. L'assemblée peut le remercier chaleureusement car cela représente un don important pour l'association.

⇒ EDELWEISS-ESPOIR

Les liens avec EDELWEISS-Espoir (association à vocation humanitaire) se sont amplifiés avec la prise en compte d'un nouveau programme au Pérou : en partenariat avec l'association Munay de Nantes accompagnement de programmes de développement auprès de communautés dans les Andes péruviennes, près d'Andahuylas

Les engagements actuels d'Edelweiss-Espoir sont :

- LE BRESIL: soutien financier mensuel pour le fonctionnement de:

* Simplesmente à Vitoria ; projets metamorfoso et Viva Viana

* Joias à Nova Iguaçu (RJ)

- LE TOGO: financement de programmes scolaires dans la région rurale d' Hamoegbé (parrainages)

- MADAGASCAR: parrainages d'enfants à Tannanarive

- LE BURKINA FASO: soutien à Ouahigouya de l'ASED : prise en charge de 80 enfants très démunis délaissés ou abandonnés (En lien avec l'association Chambéry/Ouahigouya) et de la gestion d'une ferme pédagogique

- LA CHINE : Orphelinat de Nan Chang

- LE PEROU : accompagnement de projet de développement dans les Andes péruviennes

Les liens entre Edelweiss-Espoir et Edelweiss-Accueil (entre soutien aux projets de développement dont les enfants sont les bénéficiaires et adoption) se renforcent et se développent.

VII - LES ACTIVITES DE FORMATION :

1/Formations internes à Edelweiss-Accueil animée par Christine MARCEPOIL, psychologue

2 supervisions le 16 Mars et le 23 Novembre 2008, avec Christine MARCEPOIL, de toutes les commissions « lecture » « entretiens » et « suivis » a rassemblé un grand nombre de participants

La supervision des membres actifs bénévoles faisant partie des commissions de lecture, ayant en charge pour certains les entretiens et pour d'autres le suivi des enfants adoptés est indispensable pour une meilleure approche des entretiens à réaliser, et pour un accompagnement personnalisé de qualité avant et après l'arrivée du (ou des) enfant(s). Cet espace de réflexion permet d'aborder les problèmes liés à la parentalité adoptive..

Les personnes impliquées acquièrent au travers des supervisions des compétences leur permettant, de mettre de la distance afin d'analyser et de gérer des situations spécifiques. Elles augmentent leur champ de connaissances, ce qui leur permet de donner des informations aux adoptants, éventuellement des conseils pratiques. Elles apprennent à avoir une meilleure écoute et à apporter un soutien plus adapté aux familles

Christine MARCEPOIL, psychologue, clinicienne, psychanalyste avec qui nous travaillons depuis 4 ans anime les réunions permettant la capitalisation des expériences de tous, les confrontations de point de vue, les échanges sur les questionnements. Elle allie théorie et étude de cas en vue de mieux cerner les différentes situations qui pour certaines peuvent s'avérer complexes: mises en relation délicates quelquefois entre enfants et adoptants, suivi d'enfants ou / et de familles en difficulté, attachement entre les parents et les enfants ... création du lien ...scolarité...adolescence..

2/Formation externe avec la FFOAA (Fédération Française des Organismes Autorisés d'Adoption)

Les 30 et 31 mai 2008 un membre actif d'Edelweiss Accueil a pu participer à une formation informatique proposée par la FFOAA, qui s'est déroulée à Paris. Au total huit personnes de niveau différent participaient à cette formation.

Le contenu de cette formation présentait essentiellement des bases informatiques, et était composée de trois modules :

- Le premier était axé sur le poste de travail, la présentation des différents composants d'un ordinateur et un tour d'horizon des principaux logiciels utilisés ...
- Le deuxième module portait sur la navigation sur Internet, l'utilisation de moteurs de recherche, l'enregistrement de pages sur le micro, la sécurité sur Internet : les différents risques et les moyens de s'en protéger...
- Le dernier module portait sur la messagerie électronique, son fonctionnement, la configuration de comptes de messagerie, le carnet d'adresses ...

Grâce au professionnalisme de l'animateur, cette formation fut très agréable à suivre, il a su s'adapter à chacun en modifiant le contenu de sa formation en fonction des attentes.

VII – LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR EDELWEISS-ACCUEIL

Les instances publiques et les ministères concernés accordent très peu d'aide financière (2.900 € par le Ministère des Affaires Etrangères et 1.700 € par le Conseil Général pour l'année 2008) alors que notre objet associatif requiert de plus en plus de professionnalisme.

En 2008 Edelweiss-Accueil a traité 390 demandes d'adoption par courrier.

Sur 369 lettres envoyées par des couples résidant dans les départements où nous sommes autorisés, nous avons adressé 101 questionnaires

Au final 32 dossiers ont été envoyés dans les pays où nous sommes habilités.

Le travail de gestion des dossiers des familles qui nous sollicitent est important. Souvent les adoptants ont des relations avec plusieurs organismes ce qui entraîne beaucoup de travail pour chaque OAA contacté alors qu' un seul OAA au final sera sollicité pour continuer les démarches. Cependant, c'est loin d'être négatif pour les adoptants qui mûrissent d'autant plus leurs projets puisqu'ils ont ainsi la possibilité d'avoir des contacts et des entretiens diversifiés auprès de plusieurs interlocuteurs.

Certains projets d'adoption ne correspondent ni à la réalité locale ni au profil des enfants adoptables (Brésil/Pérou)

Peu de familles, malgré une évolution perceptible, formulent un projet d'adoption pour des enfants de plus de 6 ans ou des fratries dont l'aîné peut avoir 8 ans ou plus. Il faut donner beaucoup d'explications aux adoptants qui se posent des questions par rapport à la réalité de l'adoption au Brésil et au Pérou

Conserver le lien avec le Brésil demande beaucoup d'énergie et d'investissement compte tenu des contraintes administratives de plus en plus importantes émanant de l'autorité centrale de Brasilia en application des nouvelles lois et des décrets récents. Nous savons que toutes ces mesures sont prises pour améliorer les apparentements et nous nous y conformons avec conviction.

Les autorités centrales du Brésil et du Pérou très attachés à l'éthique et à l'intérêt supérieur de l'enfant sont très exigeantes au point de vue administratif et par rapport à la qualité des dossiers des familles, ce qui nécessite pour Edelweiss Accueil une adaptation permanente et une grande compétence.

Au Pérou, il faut renouveler la demande de convention tous les 2 ans : la rédaction du dossier sollicité et les documents à rassembler exigent disponibilité et professionnalisme.

Les délais d'attente en Chine s'allongent, (ce n'est pas le cas pour le Brésil et le Pérou), ce qui représente une difficulté pour les futures familles adoptives. Ceci est la conséquence d'une modification du paysage de l'adoption internationale : dans les pays d'origine des enfants, la protection de l'enfance se développe, le nombre d'abandons diminue, le nombre d'adoptions nationales augmente : Cette évolution est un progrès important et répond au principe de subsidiarité sur lequel la Convention de La Haye s'appuie et qui constitue une des valeurs fondamentales inscrites dans la charte d'Edelweiss-Accueil.